



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité de pilotage

Schéma Régional Biomasse Centre-Val de Loire

7 mai 2026

Accueil et introduction

- **Madame Temanuata GIRARD**

Vice-Présidente du Conseil régional, déléguée à
l'Agriculture et l'alimentation

- **Monsieur David-Anthony DELAVOET**

Secrétaire Générale aux Affaires Régionales

et

- **Monsieur Jérémie GODET**

Vice-Président du Conseil régional, délégué au
Climat, aux transformations écologiques et
sociales des politiques publiques, à la transition
énergétique, à l'économie sociale et solidaire et
à la vie associative

Déroulé

1- Etat d'avancement du schéma régional biomasse Centre-Val de Loire

2- Partage des objectifs de mobilisation de volumes supplémentaires de biomasse à des fins énergétiques aux horizons 2030 et 2035

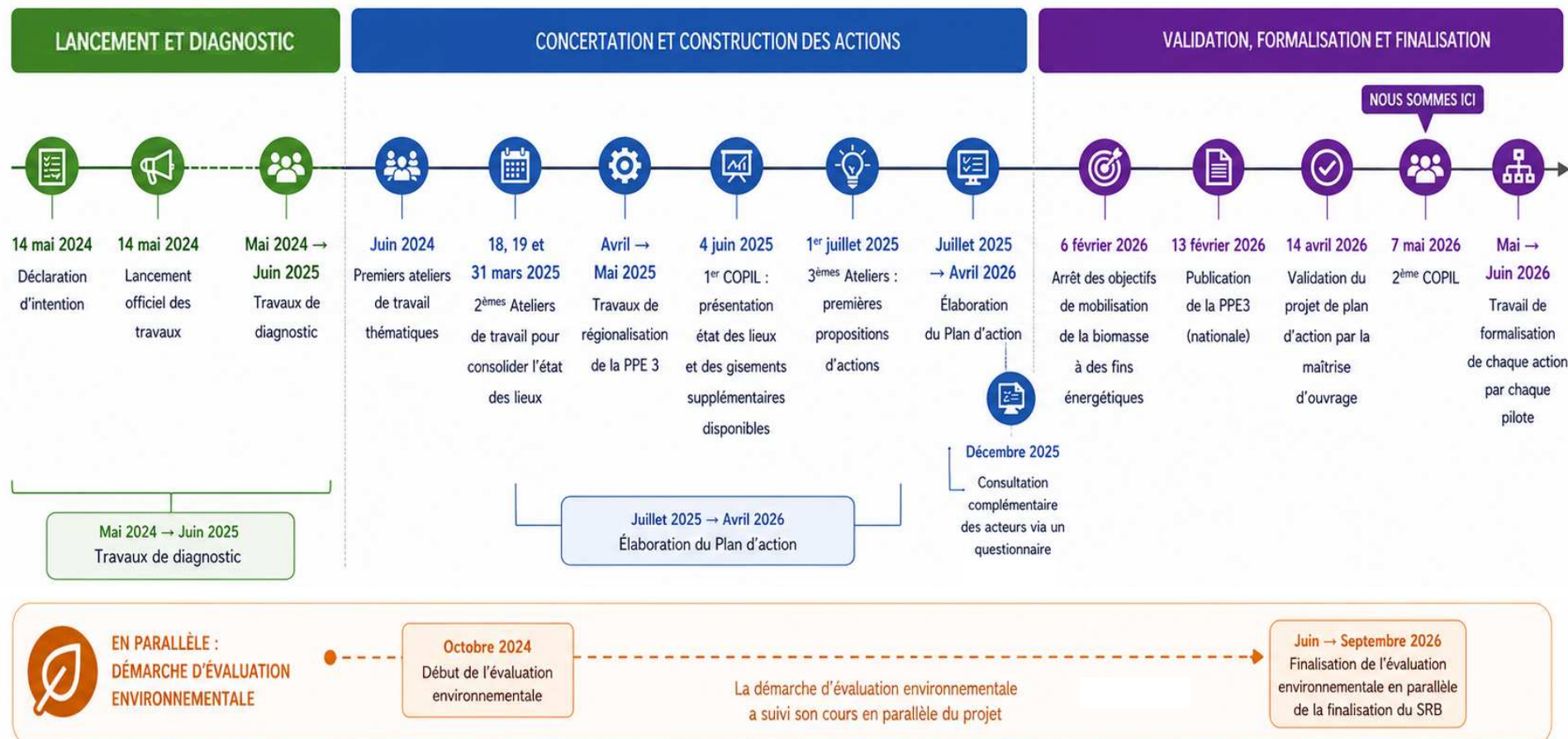
- Biomasse issue des déchets
- Biomasse agricole
- Biomasse forestière
- Synthèse des trois gisements

3- Présentation du plan d'action

4- Points sur les prochaines étapes

1- Etat d'avancement du SRB Centre-Val de Loire et rôle du COPIL

Où en est-on ?



2- Objectifs de mobilisation de volumes supplémentaires de biomasse à des fins énergétiques aux horizons 2030 et 2035

Objectifs de mobilisation supplémentaire de la biomasse issue des déchets

	2030		2035	
	t/an	GWh/an	t/an	GWh/an
Pour la production de biométhane injecté		15,8		44,7
<i>Déchets verts (MB)</i>	200	0,1	200	0,1
<i>DMA alimentaires (MB)</i>	9 000	9,4	12 000	12,5
<i>DAE alimentaires (MB)</i>	6 000	6,3	12 000	12,6
<i>Boues de STEP (MS)</i>	0	0	8 824	19,5
Pour la production de chaleur « bois énergie »		12,7		21,2
<i>Déchets de bois</i>	3 000	12,7	5 000	21,2
Total		28,5		65,9

Au total, un gisement supplémentaire mobilisable à l'horizon 2035 :

- pour le biométhane injecté de **44,7 GWh/an** soit une augmentation de production de 11% et une mobilisation de 12% de ressource supplémentaire
- pour la chaleur issue de bois énergie de **21,2 GWh/an** soit une augmentation de production de 0,2% et une mobilisation de 32% de ressource supplémentaire

Objectifs de mobilisation de la biomasse agricole

Les travaux du SRB

- l'analyse de l'ensemble des ressources de biomasse agricole : identification du potentiel en CIVE et effluents d'élevage
- CIVE : un potentiel maximum calculé sur la base d'un maximum de 20 % de la SAU occupée par des CIVE (pour respecter les rotations), ciblé sur les surfaces totales en céréales et oléo protéagineux (1 880 000 tMS)
- Effluents d'élevage : un potentiel maximum correspondant à la part actuellement utilisée en épandage et dont une partie pourrait être potentiellement valorisée pour de la méthanisation (422 000 tMS)

Les trajectoires pour atteindre les objectifs

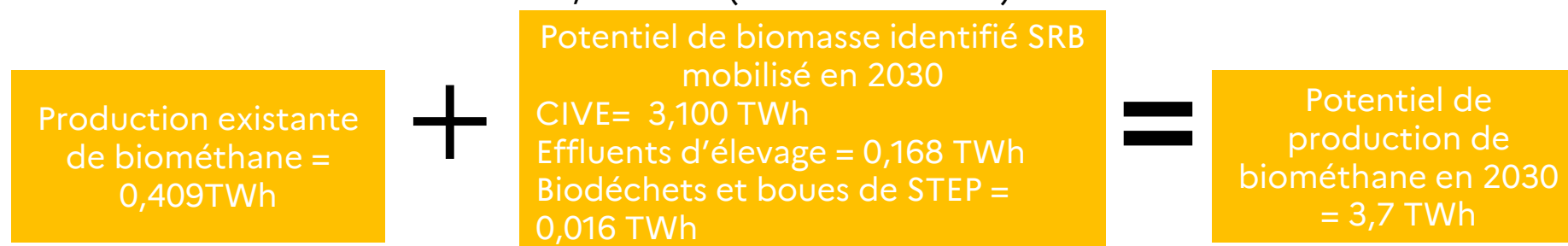
- CIVE : 1 % de la SAU en 2023 ; 12 % SAU en 2030 ; 14 à 15 % SAU en 2035
- Effluents : 7,9 % du volume maximum en 2023 ; mobilisation plafonnée à 20 % en 2030 et 2035

Ressource	Disponibilités supplémentaires/an 2030 (tMS)	Energie supplémentaire/an 2030	Disponibilités supplémentaires/an 2035 (tMS)	Energie supplémentaire/an 2035
CIVE	1 150 000	3,100 TWh	Seuil bas : 1 350 000 Seuil haut : 1 420 000	Seuil bas : 3,735 TWh Seuil haut : 3,950 TWh
Effluents d'élevage	90 000	0,168 TWh	90 000	0,168 TWh

Biométhane injecté

T0 en 2023 (état des lieux SRB)

Production 2023 de biométhane : 0,409 TWh (Source : OREGES)



Objectif de régionalisation SRB - PPE 3 /
2030
3,7 TWh

Objectif de régionalisation SRB - PPE 3 / **2035**
4,3 – 4,6 TWh
(contre 4,3 – 6 TWh proposés par le GT territorialisation de la PPE)

Objectifs de mobilisation de la biomasse forestière

Travaux SRB : état des lieux et détermination du gisement supplémentaire pouvant être mobilisé à l'horizon 2035 (ateliers mars 2025) et plan d'actions (ateliers juillet 2025)

	Disponibilités supplémentaires 2030	Energie supplémentaire d'ici 2030	Disponibilités supplémentaires 2035	Energie supplémentaire d'ici 2035
Simulation 1			25 000 à 63 000 m ³	~ 70 à 176 GWh
Simulation 2			85 000 à 133 000 m ³	~ 238 à 372 GWh
Simulation 3 (post ateliers de juillet)	100 000 m ³	~ 280 GWh	145 000 à 199 000 m ³	~ 406 à 557 GWh

Bois énergie

T0 en 2024

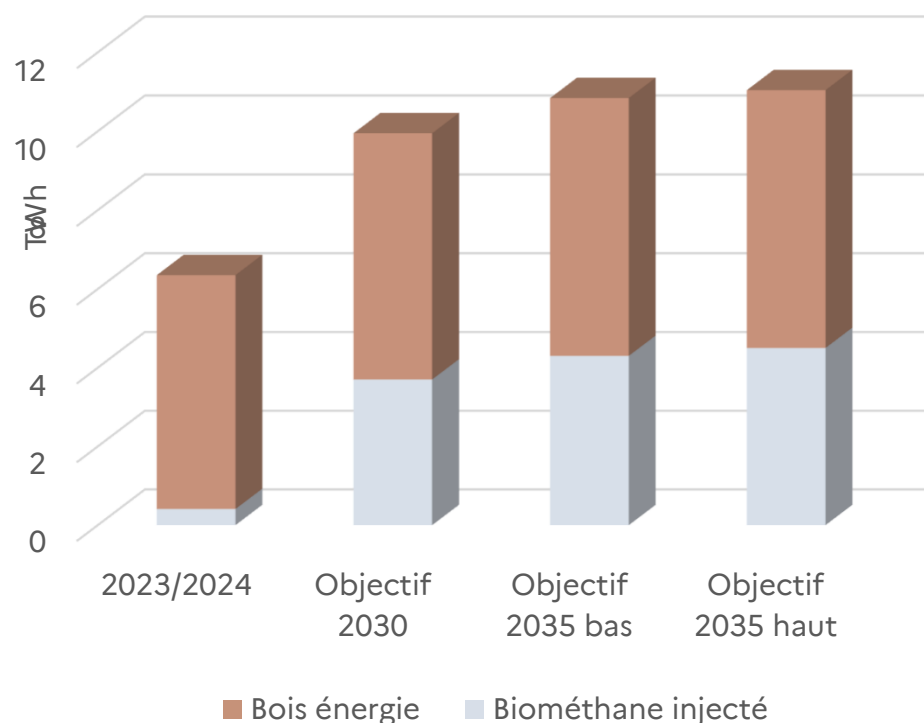
Production 2024 chaleur à partir du bois énergie : 5,942 TWh (Source : OREGES)

Production existante à partir du bois énergie = 5,942 TWh	+	Potentiel de production max SRB Gisement forestier = 0,280 TWh Déchets bois = 0,013 TWh	=	Potentiel de production d'énergie = 6,235 TWh
---	---	---	---	---

Objectif de régionalisation PPE 3 / 2030
6,235 TWh (contre 7 TWh proposés)

Objectif de régionalisation PPE 3 / 2035
**6,4 - 6,52 TWh (contre 7,2 – 8,4 TWh proposés par le GT
territorialisation de la PPE)**

Synthèse des objectifs de mobilisation



TWh	Objectif 2030	Objectif 2035 bas	Objectif 2035 haut
Biométhane injecté	3,7	4,3	4,6
dont effluents d'élevage	0,168	0,168	0,168
dont cultures intermédiaires (CIVE)	3,100	3,735	3,950
dont biodéchets et boues de step	0,016	0,045	0,045
dont production actuelle	0,409	0,409	0,409
Bois énergie	6,2	6,4	6,5
dont gisement forestier	0,28	0,41	0,56

Temps d'échange

sur les objectifs de mobilisation de volumes
supplémentaires de biomasse à des fins
énergétiques

3- Elaboration du plan d'action du SRBiomasse

Méthode d'élaboration du plan d'action

Juillet 2025

- **Ateliers de concertation :** propositions d'actions

Fin 2025

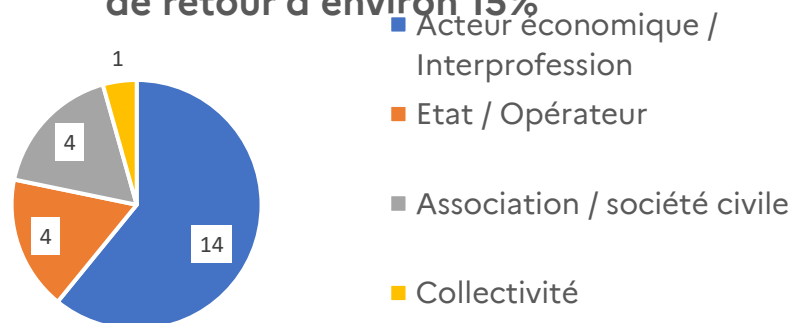
- **Questionnaire en ligne :** priorisation des actions, propositions de pilotage, commentaires

Début 2026

- Reformulation, révision des actions et identification des pilotes par l'équipe projet SRB

Plan d'action SRB : résultats du questionnaire en ligne

23 répondants au questionnaire, soit un taux de retour d'environ 15%



Les questions posées

Pour chacune des 48 actions proposées :

- Je priorise (P1 forte, P3 faible)
- Ma structure se positionne (portage, appui, indifférence, opposition)

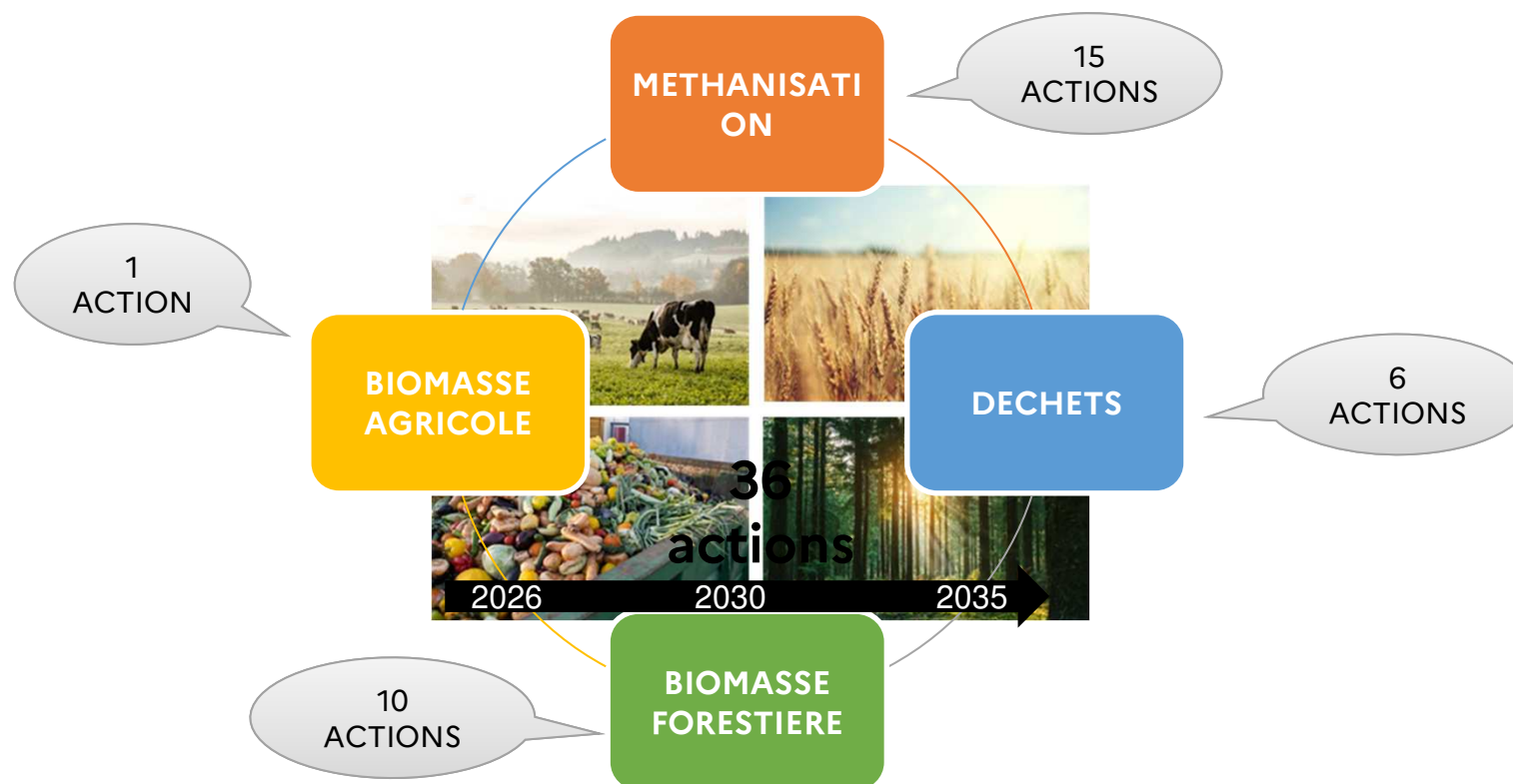
Réponses libres :

- Je propose des indicateurs de suivi
- Je réagis

Observations générales

- 13 répondants en moyenne par thématique
- Des actions qui recueillent globalement l'adhésion (priorités hautes)
- Toutes les structures se proposent en appui sur au moins une action
- De nombreuses structures se positionnent pour porter une ou plusieurs actions : agriculture (9 structures volontaires), Forêt (5), déchets (2), actions transversales (4)

Plan d'action SRBiomasse



Plan d'action SRBiomasse

BIOMASSE AGRICOLE

1. Poursuivre les travaux de **projection de la mobilisation de la ressource** en biomasse agricole dans le contexte de changement climatique – CRA

Plan d'action SRBiomasse

METHANISATION

2. Réaliser un **retour d'expériences des méthaniseurs** en fonctionnement, sur la production des CIVE et leur utilisation en méthanisation, pour faciliter le conseil auprès des porteurs de projet – CRA
3. Réaliser une étude pour approfondir les connaissances de **l'impact des CIVE sur le territoire** – CA 45
4. Elaborer et diffuser un **référentiel régional** en s'appuyant sur les connaissances acquises et retours d'expériences de la **valorisation des CIVE et des digestats** incluant les aspects techniques et économiques. Promouvoir les **bonnes pratiques en matière de conduite de CIVE et d'épandage de digestat** en réalisant une synthèse des recommandations existantes et en l'adaptant au contexte régional. – CRA
5. Poursuivre et développer le conseil auprès des agricultrices et agriculteurs pour **augmenter la mise en culture des CIVE dans de bonnes conditions agroenvironnementales**, en lien avec l'action 4 – CRA
6. Mettre en place un **accompagnement collectif dédié**, pour mutualiser le conseil et le retour d'expériences sur la **valorisation des effluents d'élevage** par la méthanisation – CRA
7. Favoriser la **conversion des méthaniseurs en cogénération vers l'injection** de biométhane à travers du conseil, des études – Métha Agri Centre

Plan d'action SRBiomasse

METHANISATION

8. Déployer une **application d'aide à l'identification des démarches réglementaires** et vigilances à prendre en compte dans un projet d'implantation d'un méthaniseur au regard des différents types d'enjeux – DREAL

9. Poursuivre et développer la **sensibilisation des collectivités**, principalement des EPCI, pour renforcer leur rôle pivot et facilitateur dans l'émergence et l'élaboration des projets – AREC

10. **Faciliter l'acceptabilité** des projets par une localisation à proximité des gisements et permettant de réduire les nuisances éventuelles par un éloignement des bourgs et villages – CRA

11. Communiquer sur les différentes **modalités de financement**, dans leur fonctionnement et leur déploiement, auprès de l'ensemble des acteurs pour une meilleure connaissance (ex : Certificat de Production de Biogaz) ET Assurer une veille sur les **conditions de marché** (prix du gaz, tarif d'achat ...) – AREC et Natran

12. Poursuivre **l'accompagnement des méthaniseurs** d'une capacité de production inférieure à 25 GWh/an de biométhane – AREC

13. Encourager une **gouvernance tripartite des projets** de méthanisation, mobilisant agricultrices et agriculteurs, collectivités, citoyennes et citoyens, en présentant des retours d'expérience et en développant un accompagnement dédié – Région

Plan d'action SRBiomasse

METHANISATION

14. Réaliser une **revue des projets en file d'attente** pour identifier les points bloquants, les leviers et facilitateurs et cibler les projets nécessitant un accompagnement immédiat – DREAL
15. Conduire et partager aux acteurs de la filière un **retour d'expérience** concernant les **délais contentieux** – DREAL
16. **Organiser des évènements locaux** sur les enjeux de la méthanisation (grand public, professionnels) – AREC et CRA

Plan d'action SRBiomasse

BIOMASSE ISSUE DES DECHETS

17. Identifier les **gisements restants de déchets alimentaires** (parmi les déchets ménagers et assimilés) en ajouter un volet dédié dans les enquêtes de l'observatoire régional des déchets – Copil observatoire régional déchets

18. Mobiliser les collectivités et les professionnels pour **augmenter la collecte des biodéchets des ménages et des professionnels** – Région

19. Promouvoir **le tri à la source des déchets verts** auprès des entreprises paysagistes, pour séparer les ligneux et les tontes, et supprimer les indésirables - **A définir**

20. **Déchets de bois** : valoriser les actions de contrôle effectuées en déchèterie et ISDND afin de mettre en avant les bonnes pratiques et identifier des axes d'amélioration, avec au préalable la nécessité d'objectiver la réalité de l'enfouissement de déchets de bois – DREAL

21. Définir les conditions de développement favorables pour **l'implantation de nouvelles technologies** et évaluer leur potentiel en région pour en promouvoir un développement efficace – Natran

22. Organiser une **rencontre des acteurs des STEP urbaines**, sur le mode partage d'expérience pour favoriser la méthanisation des boues de STEP et la valorisation du biogaz, en incluant la problématique de l'épandage de digestat (questions sanitaires) – GRDF

Plan d'action SRBiomasse

BIOMASSE FORESTIERE

23. Poursuivre les travaux de **projection des disponibilités régionales** dans le contexte de changement climatique en lien avec les travaux nationaux réalisés par l'IGN et le FCBA et le GIS biomasse – DRAAF

24. Améliorer la connaissance de la **consommation de bois domestique** et son évolution pour confirmer l'hypothèse d'une tendance à sa diminution – Fibois

25. Favoriser le développement durable de la ressource **de bois énergie issue de haies bocagères** – CRA

26. Poursuivre et amplifier les initiatives en faveur de la **mise en gestion des propriétés** peu ou pas gérées en ciblant sur la tranche de surface 10-20 ha : tester des modes de regroupement de la gestion (type ASLGF) en profitant de la dynamique créée par la nécessité de protéger les forêts contre les incendies (obligations légales de débroussaillage) – UNISYLVA et CRPF

27. Réaliser un guide des bonnes pratiques ou des lignes directrices pour encourager une mobilisation responsable des **outils de détection des peuplements forestiers en difficulté** – INRAE

28. Encourager de nouveaux acteurs à signer la **charte bois énergie et biodiversité** et mieux la faire connaître, notamment des collectivités – FNE

Plan d'action SRBiomasse

BIOMASSE FORESTIERE

- 29. Poursuivre le **soutien aux investissements des entreprises de travaux forestiers**, notamment en matériel, pour permettre les conditions de mobilisation de la ressource – Fibois
- 30. Mieux faire connaître et promouvoir les **formations existantes** – Fibois
- 31. Encourager l'implantation de **nouvelles chaufferies adaptées aux gisements** présents et disponibles à proximité – Fibois
- 32. Maintenir, voire amplifier l'accompagnement à l'**implantation des petites chaufferies** biomasse rurales proches de la ressource – Fibois



Plan d'action SRBiomasse

ACTIONS TRANSVERSALES

33. Poursuivre, améliorer et **organiser l'observation régionale de la biomasse** en lien avec les travaux du GIS national biomasse (FAM-IGN-INRAe) :

- améliorer la connaissance ;
- recenser les projets régionaux ;
- mettre en commun, organiser et valoriser les travaux des observatoires existants (déchets, CAP filières...) ;
- suivre les évolutions de modèle de méthaniseurs (taille, portage, approvisionnement, impact sur la filière, rôle de l'exploitant agricole dans le fonctionnement et la gouvernance d'une unité de méthanisation) afin d'adapter l'accompagnement
- améliorer le suivi des consommations des chaufferies selon la nature du combustible utilisé : connexes de scierie, plaquette bocagère, plaquette paysagère, plaquette forestière

DRAAF, DREAL, Région

34. **Faciliter l'implication des citoyennes et citoyens** dans l'actionnariat ou le financement des projets de valorisation énergétique de la biomasse, par exemple à travers la création de plateformes favorisant la mise en contact des citoyens et des porteurs de projets / ou communiquer faire connaître les plateformes qui existent déjà – Région (préfiguration)

35. **Mettre en œuvre et piloter le suivi du SRB**, notamment en termes de mobilisation des ressources en biomasse et d'atteinte des objectifs énergétiques – DRAAF, DREAL, Région

36. **Communiquer à l'occasion du SRB** sur les enjeux de la biomasse et sa valorisation énergétique (publication et support adapté à la diffusion presse) – DRAAF, DREAL, Région

Plan d'action SRBiomasse

Sollicitation des pilotes d'action par mail, les attendus :

- Précision du contenu de l'action ;
- modalités de mise en œuvre et de gouvernance de l'action , propositions de calendrier de travail ;
- indicateurs de suivi des actions.

→ RSVP 15 juin 2026

Temps d'échange sur le plan d'action

Prochaines étapes

	2026												2027						
	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07				
COPIL	●																		
Rédaction																			
<i>Document d'orientations</i>																			
<i>Plan d'action</i>																			
<i>Modalités évaluation, suivi, mise en œuvre (indicateurs)</i>																			
Evaluation environnementale																			
Saisine de l'AE					X														
Consultation du public																			
Complément au SRB (après avis AE et public)																			
Délibération (Région)																			
Adoption (Préfète)																			

Merci pour votre attention